

Le Président d'Aix-Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article D.613-45,
- Vu** les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu** la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2020/01/06-1 du 6 janvier 2020, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu** l'avis de la CEVU en date du 19 janvier 2012, portant sur la création des commissions pédagogiques au sein d'Aix-Marseille Université,
- Vu** le guide modifié des commissions pédagogiques d'Aix-Marseille Université adopté par la Commission de la Formation et de la Vie universitaire en sa séance du 3 juin 2021,
- Vu** la proposition du Doyen de la Faculté des Sciences du Sport,
- Vu** l'extrait du registre des délibérations du Conseil académique restreint en date du 10 février 2022 portant sur les demandes de dérogation pour la Présidence des commissions pédagogiques et approuvant la désignation de Monsieur Lionel BRINGOUX en qualité de Président de la commission pédagogique de la Faculté des Sciences du Sport et de Monsieur Fabrice NEMOZ en qualité de président suppléant,

ARRETE

Article 1

La commission pédagogique de **la Faculté des Sciences du Sport (FSS)** est composée comme suit :

Monsieur Lionel BRINGOUX – maître de conférences - Président

Monsieur Fabrice NEMOZ – PRAG – président suppléant

Madame Peggy ROUSSEL - enseignant-chercheur ayant des activités de formation continue

Pour la Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives - première année

Madame Nadine LAUMOND – enseignant-chercheur

Monsieur Julien CECCONI – enseignant-chercheur

Pour la Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives - deuxième année

Monsieur Serge MESURE – enseignant-chercheur

Madame Géraldine GIRARD – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : activités physiques adaptées et santé

Monsieur Thomas ROYET – enseignant-chercheur

Madame Charlène VILLARON – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : éducation et motricité – Parcours professeur de collège/lycée

Madame Sophie DEUTZ – enseignant-chercheur

Madame Laurence BALY – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : éducation et motricité – Parcours professeur des écoles

Monsieur Jean PERROT – enseignant-chercheur

Madame Laurence BALY – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : ergonomie du sport et performance motrice

Madame Pascale CHAVET – enseignant-chercheur

Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour la Licence STAPS : management du sport

Madame Sarah CALVIN – enseignant-chercheur

Madame Isabelle DIMEGLIO – enseignant-chercheur

Pour la Licence professionnelle Gestion et développement des organisations, services sportifs et de loisirs

Monsieur Eric MANGEANT – enseignant-chercheur

Madame Géraldine GIRARD – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : activités physiques adaptées et santé

Monsieur Tanguy MARQUESTE – enseignant-chercheur

Madame Charlène VILLARON – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive

Monsieur Jérôme LAURIN – enseignant-chercheur

Monsieur Albéric Malfatti – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique – parcours BTI

Monsieur Patrick CHABRAND – enseignant-chercheur

Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique – parcours FHIE

Madame Laurence MOUCHNINO – enseignant-chercheur

Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique – parcours IEMH

Monsieur André JACQUES – enseignant-chercheur

Monsieur Guillaume RAO – enseignant-chercheur

Pour le Master STAPS : management du sport

Monsieur Christophe MASSE – enseignant-chercheur

Madame Isabelle DIMEGLIO – enseignant-chercheur

Article 2

Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché de manière permanente dans les locaux de la Faculté des Sciences du Sport en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et usagers. Il est également publié sur le site Internet d'Aix-Marseille Université.

Article 3

La Directrice Générale des Services et le Doyen de la Faculté des Sciences du Sport (FSS) sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 31 mars 2022,

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

